

Le Courrier du

Créteil



Trimestriel
N° 52
Octobre 2006

HISTORIQUE

Peut-être n'en êtes vous pas conscients, mais nous vivons une époque formidable : chaque jour ou presque nous apporte son lot d'événements « historiques ». La victoire sans appel de telle équipe de football sur telle autre ? Historique. 50 Airbus commandés par tel Etat ? Historique. Le nombre record des entrées en 48 heures pour tel film nouveau ? Historique. Rares sont les secteurs qui échappent à une heure de gloire « historique », si fugace soit-elle. Attendez-vous à devoir bientôt féliciter votre petit dernier pour son 11 sur 20... historique, en mathématiques- discipline où, il est vrai, il plafonne à 06 en temps normal . Cette frénésie mise à solliciter l'Histoire à tout propos et avant même qu'elle ait commencé son lent travail de sélection, de mise en perspective et d'interprétation, ne manquera pas d'intriguer philosophes et historiens de demain, notamment quant à notre rapport inconscient au Temps, concept avec lequel tout esprit de ruse paraît bien dérisoire.

Fort peu dérisoire, en revanche, s'avère la régression sans précédent que connaît l'Institution Educative française, une régression réellement « historique », elle ! Tous les projets en cours (refonte de nos statuts, bivalence, présence accrue dans les établissements, socle commun des connaissances, nième réforme des programmes, etc) tendent à faire de nous les serviteurs zélés d'une politique de maintien de l'ordre, d'abord, de rentabilisation des moyens humains existants, -le fameux « stock »-, ensuite. Et le savoir ? Et la culture ? Pfuitt ! Et la promotion sociale par l'Ecole ? Borf !

L'adaptation de cette Ecole aux besoins de l'économie et de la paix sociale n'est pas une nouveauté. La nouveauté -et pas seulement par rapport à l'époque de Jules Ferry- c'est que l'économie mondialisée n'a plus du tout besoin, apparemment, d'esprits ouverts, formés et non formatés, c'est-à-dire d'hommes réellement libres. Un SMIC culturel niveleur fera l'affaire, du moins pour les enfants du peuple (quant aux autres ... devinez !)

Il y a quelques années, Denis TILLINAC dénonçait dans *Les Masques de l'Ephémère* cette économie moderne fondée sur un « toujours plus » qui exclut la lucidité, la prise de distance, le temps de la réflexion: « Il faut une dose énorme de bêtise pour que la machine tourne sans trop de ratés. Les prescripteurs de cette bêtise sont partout aux commandes. »

Partout mais pas au SNALC ! Et la devanture des libraires prouve que nous sommes de moins en moins seuls: y aurait-il de l'Historique, du vrai, dans l'air ?

Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
CPPAP n° 0211S07732 ISSN 1256 - 6616

Dispensé de timbrage

MELUN COIS

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 11/12/2006

Éditorial	p. 1
Capa des Agrégés	p. 2
Mutations	p. 2
Annonce du Congrès	p. 2
TZR	p. 3
Evolution salariale	p. 3
Le SNALC dans l'action	p. 3
Adhérez au SNALC	p. 4

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier
29, rue Jean-Jaurès
77410 CLAYE-SOUILLY

TITULARISATION DES AGREGES

Finie l'époque où les agrégés en stage étaient titularisés après une simple inspection: désormais les rapports de visite de l'IUFM et d'inspection des IPR sont transmis au Doyen de l'Inspection Générale qui émet un avis qu'il transmet au Recteur, et ce dernier tranche après consultation de la CAPA.

Ainsi, cette année à Créteil, 232 stagiaires ont été examinés, dont 6 avaient reçu un avis défavorable du Doyen. Ce fut l'occasion d'observer que des certifiés, jusque là bien notés, sont devenus médiocres ... en passant, (avec succès) l'Agrégation-phénomène généralement concomi-

tant avec une mutation... Faire son stage dans notre académie est donc particulièrement périlleux, notamment en cas d'affectation dans des bourgades aussi paisibles que Clichy-sous-Bois ou La Courneuve.

Enfinement, à l'issue de cette CAPA, l'impression qui domine est celle d'une administration qui persiste, au travers de ses représentants, à refuser de regarder en face la réalité de nos établissements, et à s'accrocher au pédagogisme des IUFM comme un pendu à sa corde.

Loïc Vatin

Pétition « L'école est malade »: Le Snalc signataire. Et vous?

Le SNALC apporte son soutien à la pétition lancée par Laurent LAFFORGUE sur le site www.refondation-ecole.net et vous invite à rejoindre la liste des signataires.

Il en va de notre liberté pédagogique, de l'arrêt des frénésies de réformes, du retour à la sérénité dans notre pratique, et du respect, comme de la reconnaissance, de notre travail au quotidien.

L. LAFFORGUE est membre permanent de l'Institut des hautes Etudes Scientifiques, médaille Fields de mathématiques 2002, démissionnaire du HCE. (Haut Conseil de l'Ecole)

Votre mutation: le SNALC peut vous aider.

Bilan du mouvement 2006:

A peine la moitié des titulaires de l'académie candidats à mutation **intra** obtiennent satisfaction et seulement la moitié de cette moitié leur premier vœu.

En ce qui concerne les mutations obligatoires, principalement celles des néo titulaires, on constate que moins d'1/3 obtiennent leur premier vœu, souvent très large; plus de 20% sont mutés en extension, plus de 10% sur leur 5 derniers vœux qui sont souvent des vœux larges pour éviter le pire. Plus de la moitié des arrivants sont mutés en ZR.

Les titulaires déjà en poste, quant à eux, mutent à 52% en collège mais à seulement 38% en lycée, ce qui semble dénoncer une aspiration forte à fuir le collège unique où les conditions de travail sont les plus difficiles.

Enfin on constate que 1% des professeurs certifiés et agrégés sont désormais affectés en Lycées Professionnels à titre définitif, ce n'est qu'un début !

Mouvement 2007

Pour le mouvement intra académique n'oubliez pas de nous demander conseil **AVANT** de saisir vos vœux sur Internet et, en tout cas, avant le renvoi de votre confirmation sur laquelle vous pourrez encore procéder à des modifications, si nécessaire, mais qui deviendra ensuite définitive.

Nous connaissons bien les règles du jeu. Nous pourrions vous éviter des erreurs, vous aider à obtenir le maximum de points, à saisir la demande la meilleure possible, et mettre ainsi le maximum de chances de votre côté.

Les Commissaires Paritaires Académiques

NOTRE CONGRES ACADEMIQUE SE TIENDRA LE JEUDI 22 MARS 2007

Retenez et réservez d'ores et déjà cette journée pour laquelle vous recevrez la convocation ouvrant droit à autoinscription d'absence à déposer auprès de votre chef d'établissement, ainsi que les modalités pratiques (lieu à préciser entre autres). Ce congrès se déroulera en présence de François PORTZER, Vice-Président national.

Gestion des TZR: de pire en pire !

Comme l'an passé, la moitié des néo-titulaires ont été affectés sur zone de remplacement. Seule la moitié de cette moitié a eu connaissance de son affectation à la mi-juillet, nos autres collègues ... fin Août: un début de carrière idéal, en somme !

La situation de TZR ne présentant plus aucun avantage (notamment en terme de points en vue d'une mutation), ce type de poste échoit aux barèmes les plus faibles, donc, en général, aux plus jeunes d'entre nous.

Par ailleurs, un souci d'économie a conduit le Rectorat à nommer certains collègues à cheval sur 2, voire 3 établissements à hauteur d'un temps complet pendant que d'autres n'auront... aucune classe (notamment en lettres, SVT, EPS) !

Un certifié d'Histoire affecté sur 2 lycées professionnels, avec, à la clé, pas moins de 12 classes; un autre collègue affecté dans la zone de Chelles et nommé à cheval sur 2 établissements ... du 77-Sud: cas ex-

trêmes, certes, mais hélas révélateurs. Etonnez-vous que, dans certaines disciplines appréciées du monde de l'Entreprise, les démissions ne soient plus exceptionnelles ! Quant aux arrêts de maladie aussi prévisibles que multiples...

Autre cas significatif: un jeune collègue sans affectation est invité à œuvrer dans son établissement de rattachement sur des tâches (très) diverses et (très) variées, à hauteur de ... 28 heures par semaine ! A quand le balayage des classes inscrit à l'emploi du temps, puisque, à l'évidence, l'enseignement n'est plus qu'une composante parmi tant d'autres de notre profession?

Il est vrai qu'à l'heure où les résultats au baccalauréat sont inversement proportionnels au nombre d'heures de cours suivies par les élèves (cf grèves de l'an dernier), la nécessité d'entretenir des professeurs qualifiés s'estompe...

Loïc Vatin
Commissaire paritaire agrégé

EVOLUTION SALARIALE

Le ministre des finances a répété à l'envi que les salaires avaient augmenté cette année de 2,5%

Pour contrôler, prenez donc votre feuille de paye: de janvier à novembre, le traitement brut a augmenté de 0,5% !

Par contre, il est bon de savoir que l'inflation, elle, est moins sage: 2,1% en 2003 et 2004 et 1,5% en 2005. Comme on prévoit 1,8% en 2006, une simple application successive de ces pourcentages montre que l'augmentation moyenne (modèle INSEE) sera de 7,7% de janvier 2003 à janvier 2007. De janvier 2003 à novembre 2006, l'augmentation du traitement brut vérifiable sur les feuilles de paye (hors promotion) est de 4,7%

Conclusion:

Avec une telle augmentation, on devrait avoir honte de refuser d'assurer gratuitement des heures de soutien !

Avec l'aimable autorisation du SNALC BASSE-NORMANDIE.

Promotions

Avancement d'échelon

Attention! Vous êtes peut-être promouvable cette année !

Les dates des CAPA ne sont pas encore connues mais il est toujours utile de vérifier si vous êtes concerné cette année.

Si tel est le cas, n'oubliez pas de nous le faire savoir dès maintenant. Nos commissaires paritaires pourront alors plus efficacement vous défendre en commission.

Contactez-nous si vous avez une hésitation ou une difficulté:

01 49 82 36 31

Snalc-creteil@wanadoo.fr



DEMARCHE UNITAIRE LE SNALC DANS L'ACTON

DECRETS DE 1950, OBLIGATIONS DE SERVICE DES PROFESSEURS...

Le SNALC est partie prenante dans l'action engagée par les sections syndicales académiques de la région parisienne:

Après la manifestation unitaire du 15 novembre 2006 une délégation de l'intersyndicale a été reçue par M. Roy conseiller social du Ministre. Nouvelle réunion le 23 novembre.

RESTONS MOBILISES !

